



PAYSANNES SUISSES

Les questions sociales au centre des préoccupations des déléguées

Martine Romanens

Sans surprise, l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales a élu à sa tête la Neuchâteloise Anne Challandes.

«Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite.» C'est sur ce leitmotiv que l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF) a tenu sa 88^e assemblée des déléguées, ce jeudi 25 avril, à l'hôtel National, à Berne.

Christine Bühler, présidente sortante, s'est exprimée pour la dernière fois, après huit ans à la tête de l'USPF. «Face à la méconnaissance générale des réalités de la production, le monde paysan se doit d'informer le public. C'est ici que les intérêts de l'Union suisse des paysannes (USP) et de l'USPF convergent. Les responsables de l'USP savent que les paysannes et les femmes rurales sont les meilleures ambassadrices pour des produits alimentaires de première qualité, indigènes et de saison.»

Point fort de l'année 2018, la Journée mondiale de l'économie familiale a généré l'organisation de trente-cinq événements dans toute la Suisse.

En plus de la coordination, une grande partie du financement a dû être mise en place. L'événement sera renouvelé.

«Depuis de nombreuses années, l'USPF s'engage pour donner de la visibilité aux membres de la famille qui travaillent dans les exploitations agricoles.»

Dans son dernier exposé en tant que présidente de la Commission politique agricole, Anne Challandes a insisté sur le fait que, selon le Rapport agricole 2018, les femmes membres de la famille représentent le tiers de la main-d'œuvre agricole, soit près de 45 000 personnes. Sur celles-ci, 70% ne bénéficient pas d'une rémunération et d'une couverture sociale propre. «Je constate que la situation n'évolue pas assez vite avec une solution volontaire basée sur des démarches libres.» C'est pour cette raison que l'USPF a décidé de soutenir la solution proposée par le Conseil fédéral dans la PA22+. «Il s'agit d'un minimum qui permettra de faire avancer les choses.» Anne Challandes explique encore que la solution n'est pas excessive puisqu'elle n'entraîne pas une suppression des paiements directs, mais une réduction proportionnée, tout comme pour les prestations écologiques requises. «La durabilité dans l'agriculture passe aussi par une application concrète d'un volet social, rajoute la présidente. Il semble d'ailleurs que notre Conseiller fédéral, Guy Parmelin, soit du même avis.» Anne Challandes en appelle encore à l'unité et au dialogue aussi sur le plan interne quand bien même des divergences de points de vue existent.



Le nouveau comité autour de sa nouvelle présidente: Flavia Ursprung, Gabi Schürch, Ursula Egli, Marie-Luce Baechler, Anne Challandes, Liselotte Peter, Elisabeth Kurth, Jeanette Zürcher et Sylvia Amaudruz (de gauche à droite).

M. ROMANENS

Bien que l'affaire soit déjà prévue, elle n'était pas encore approuvée. L'assemblée, debout et enthousiaste, a promu par de chaleureux applaudissements Anne Challandes à la tête de l'USPF (lire ci-dessous), ceci devant un parterre de plus de deux cents personnes, invités compris. Christine Bühler a, quant à elle, été re-

merciée par un hommage gêné. Durant son mandat, elle a notamment participé à améliorer la visibilité des paysannes par son contact avec les médias et le grand public.

SUR LE WEB

www.paysannes.ch

«La répartition devrait correspondre à la réalité»

Interview

ANNE CHALLANDES

Présidente de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF)



Quelle a été l'histoire de votre parcours de paysanne engagée?

Après m'être investie au sein de notre groupe régional et cantonal, j'ai participé, entre autres, de 2012 à 2015, au projet Farah, qui m'a beaucoup apporté. J'ai aussi eu la possibilité de participer à la refonte et actualisation du contenu du classeur «Paysanne en toute conscience». Depuis 2014, je suis engagée au sein de l'USPF, d'abord au sein de la Commission politique agricole puis de son comité.

Comment, concrètement, sont prévues les prochaines semaines?

J'entre en fonction dès aujourd'hui. J'ai déjà eu l'occasion de prendre connaissance de la grande partie des tâches. La transition a été préparée, tant que faire se peut, depuis l'annonce de ma candidature.

J'ai pu participer aux séances de la présidence pour me familiariser avec les affaires courantes et je peux compter sur le soutien de toute une équipe.

Quels sont les sujets qui vont vous occuper, dans l'immédiat?

Une certaine PA22+! Mais aussi, et dans le désordre, les élections fédérales, les questions liées aux femmes (égalité des chances et salariales, AVS, assurance maternité, etc.), la suite de la Journée de l'économie familiale, la mise en œuvre de la sécurité alimentaire, la deuxième étape de la révision sur l'aménagement du territoire, la mise en valeur de l'agriculture et de la production agricole en rapport avec les différentes initiatives, la nouvelle tendance à «l'agribashing» (dénigrement collectif de l'agriculture) et le soutien à la population agricole.

Des voix s'élèvent pour qualifier le sujet de la couverture sociale du conjoint d'émotionnel, qu'en pensez-vous?

La relation au sein du couple, le mariage et le partenariat sont émotionnels. La question de la couverture sociale ne devrait pas l'être. La qualifier d'émotionnelle pourrait être un prétexte pour ne pas la traiter. Je prône pour un partage du revenu qui corresponde à la répartition effective des tâches. Il apporterait ainsi une reconnaissance nécessaire et des avantages qui pourraient s'avérer bienvenus. Dans l'idéal les conjoints définissent leur engagement dans l'exploitation et partagent les revenus en fonction de ces implications.

La couverture sociale est nécessaire aussi à la bonne marche de l'entreprise et ne sert pas uniquement les intérêts du conjoint bénéficiaire. Lorsqu'un exploitant engage un ouvrier ou un fils pour travailler, la question de l'assurance ne se pose pas. Il devrait en être de même pour un conjoint ou une épouse.

PROPOS RECUEILLIS
PAR MARTINE ROMANENS

Portrait express

Anne Challandes, 50 ans, naît à Neuchâtel. Au terme de ses études, elle obtient une licence en droit à l'Université de Neuchâtel, puis, après deux ans au sein d'une étude de la ville, le brevet d'avocate. Elle travaille ensuite auprès de la Confédération à l'élaboration, la mise en place et l'exécution du service civil. Mariée depuis 1995 à Stéphane Challandes, elle est mère de trois garçons et d'une fille âgés de 15 à 21 ans. Au Val-de-Ruz (NE), Anne Challandes et son mari gèrent une exploitation de vaches mères en deuxième année de reconversion bio avec production de céréales et, récemment, de quinoa pour la vente directe. Grâce à un dialogue constant, elle s'est toujours sentie impliquée dans l'exploitation. Aujourd'hui, elle se consacre surtout à la gestion administrative, comptable ainsi que de tout ce qui est domestique. Plus besoin d'elle aux travaux de l'écurie: son fils est formé et l'exploitation a cessé de produire du lait.

MR

Repères

Comité Le comité de dix membres s'est réuni à l'occasion de neuf séances dont une a eu lieu en Suisse romande. En plus de Christine Bühler, deux membres quittent le comité: Monique Tombez, vice-présidente, qui reste membre de la Commission politique agricole et Anne-Käthi Schluëpp, entrées toutes les deux en 2009. Elles seront remplacées par Sylvia Amaudruz, présidente de l'Association des paysannes vaudoises et l'Argovienne, Flavia Ursprung, de Gränichen.

Finances Les comptes annuels bouclent sur un bénéfice de 7614 francs. Même si quelques sections ont connu une augmentation du nombre de leurs membres, une légère diminution est constatée au niveau national. Grâce à des partenariats divers et des financements par des tiers, les pertes sont limitées. Pour exemple, la plate-forme «Aide et soutien» est autofinancée grâce aux contributions versées par les personnes spécialisées pour l'inscription, la publication et la transmission de leur adresse. Son développement a d'ailleurs été poursuivi, promu et intégré dans les tâches ordinaires de l'USPF.

Formation Ce sont 153 paysannes suisses dont 9 Romandes qui ont réussi l'examen professionnel (brevet). Deux paysannes romandes et 5 paysannes alémaniques ont encore réussi l'examen supérieur et obtenu le titre de «paysanne diplômée». Le comité technique de la Commission formation de la paysanne a révisé plusieurs modules. Puisque le module «Introduction dans l'élevage porcin» n'a que rarement été choisi, il sera abandonné. Les dépenses pour les salaires de toutes les personnes concernées par la formation (direction d'examen, direction technique et administration) s'élèvent à environ 125 000 francs.

Swiss Tavolata La plate-forme dédiée aux «tables d'hôtes rurales» est reprise par ses hôtesse et sera maintenue avec une offre petite et raffinée. La nouvelle association reprendra la marque ainsi que le site internet, les données relatives aux clients et les droits d'image, contre indemnisation. Un accord réglera le soutien idéal réciproque entre l'USPF et la nouvelle association en matière de communication et de marketing.

Activités Le cours «Engagée avec compétence» déjà dispensé à deux reprises outre-Sarine sera organisé en français. Il vise à offrir des connaissances aux femmes qui désirent s'engager dans des organisations. Deux séances présentielles et deux «online» seront mises sur pied dès le 24 octobre prochain. Inscriptions auprès de cours@agridea.ch ou au tél. 021 619 44 06.

MR